



JEAN DUCROS, TRANSPORTEUR DE L'ANNÉE 2009

Un messenger atypique à l'honneur

Les Transports Henri Ducros (33), incarnés par leur président Jean Ducros, ont été élus Transporteur de l'Année 2009 le 9 mars lors d'une soirée qui a réuni 400 convives. Le Prix Spécial du Jury a été décerné à Dominique Perben, ancien ministre des Transports, en « remerciement » de la loi du 5 janvier 2006.

Jean Ducros peut témoigner du phénomène internet et de la vitesse à laquelle se propage l'information ! « Dès le lendemain de la soirée, avant même que l'information ne soit publiée dans des journaux, j'ai reçu une quantité incroyable de messages de félicitations, dont beaucoup en provenance d'anciens clients. J'ai pu comprendre l'impact d'un tel titre dans la profession », note le nouveau lauréat, Jean Ducros, président des Transports Henri Ducros (33), qui a succédé à Patrick Mendy, élu en 2008 et président du Jury⁽¹⁾. Le Bordelais a été applaudi par plus de 400 invités, une assistance dans laquelle ont été vus les présidents Jean-Christophe Pic (FNTR), Bernard Lataste (OTRE), Catherine Pons (Unotra), Bernard Liébart (CNR) et Christian Leleu (Evolutrans), en présence de Loïc Charbonnier, sous-directeur des Transports Routiers de la Direction des Services de Transport.

À la tête d'une entreprise familiale qui a réalisé 37,1 M€ de chiffre d'affaires en 2008 et compte 280 salariés. Atypique parce que messenger "régional" d'envergure nationale avec 10 sites, Jean Ducros savoure le titre, après avoir été en compétition avec cinq autres entreprises (groupe Citra; Commagnac Industries; groupe Ghestem; groupe Malherbe; VIR Transport). « Je sais que le vote a été serré. Le jury avait à choisir parmi six beaux dossiers. Et c'est très valorisant d'être jugé par ses pairs. » Jean Ducros n'a pas redouté le passage à l'oral de 30 minutes, qui a précédé la délibération des 16 membres du Jury. « C'est bien de passer devant un auditoire de transporteurs



car on parle le même langage. Et aujourd'hui, nous connaissons les mêmes soucis ».

Jean Ducros, le Lauréat 2009, au côté de Stéphane Ficarelli, directeur général délégué d'Iveco France.

Dominique Perben sur scène

À l'inverse, la montée sur scène, au théâtre Mogador, a été génératrice de « stress ». « Je ne suis pas habitué à parler en public de mon entreprise. J'ai essayé de rester naturel et de dire les choses simplement », souligne Jean Ducros. Pour autant, le nouveau Transporteur de l'Année devra apprendre à communiquer en grand et devra valoriser le titre, au nom de la profession. Il veut s'y préparer. « Nous allons travailler avec notre consultant pour mettre en place

« C'EST TRÈS VALORISANT D'ÊTRE JUGÉ PAR SES PAIRS »
JEAN DUCROS

un plan média dans des grandes villes de France, à Marseille, Lyon, Nice, Lille, Strasbourg, Bordeaux... La stratégie de communication reste à définir », admet Jean Ducros, encore dans l'émotion.

Lors de la soirée, le Prix spécial du Jury a été remis à Dominique Perben, qui a porté la loi du 5 janvier 2006. Laquelle a validé le dispositif d'indexation du gazole et les délais de paiement à 30 jours. Deux dispositions légales qui ont servi les entreprises de transport. A ce titre, le Jury au nom de la profession a souhaité lui rendre hommage. Le geste a marqué l'ancien ministre des Transports (entre 2005 et 2007). « Il est rare qu'on se souvienne en bien de l'action d'un homme politique, qui en général a tous les défauts. Cet hommage des transporteurs me touche ». L'homme politique a voulu rappeler la genèse de cette loi et, en particulier, ce qui l'a poussé à raccourcir les délais de paiement à 30 jours. « Pour la petite histoire, j'aime à rappeler ce qui a nourri ma décision. C'est au cours de deux dîners, avec quelques chefs d'entreprise que j'ai voulu rencontrer en direct, que j'ai compris qu'il fallait agir sur les délais de paiement. Ils ont su me faire passer leur message ». ■ **B. B.**



Dominique Perben, ancien ministre des Transports (entre 2005 et 2007), félicité par Patrick Mendy, président du Jury (à g.).

(1) Jacques Godet (Schenker/Joyau); Alain Delagnes; Patrick Lahaye (Transports Lahaye); Jean-Pierre Caillot (Transports Caillot); François Vassard (Régis Martelet); Pierre Bouquerod (Bouquerod SAS); Huguette Ambroise (Transports Ambroise Bouvier); Bruno Neyrat (Sobotram); André Chevrier; Jean-Michel Mousset (groupe Mousset); Gilles Collyer (Les Routiers Bretons); Patrick Girard (groupe Girard); Daniel Capelle (groupe Capelle); Nicolas Olano (groupe Olano); Frédéric Charbon (groupe Rave); Philippe Premat (groupe Premat); Patrice Péricard (groupe Bert); Patrick Mendy (Transports P. Mendy); Benoît Barbedette (L'Officiel des Transporteurs).